



**MYRIAM EL KHOMRI**

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DU DIALOGUE SOCIAL

**STEPHANE LE FOLL**

MINISTRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET  
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Paris, le 22 octobre 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Myriam El KHOMRI et Stéphane LE FOLL participeront au lancement du dispositif  
« la fabrique à entreprendre » vendredi 23 octobre 2015 au Mans.**

**Myriam EL KHOMRI, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du gouvernement** participeront le **vendredi 23 octobre 2015 au lancement, au Mans, de la première « fabrique à entreprendre » de la région des Pays-de-la-Loire**, en présence de Jean-Claude BOULARD, sénateur-maire du Mans et de Pierre-René LEMAS, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations. Il s'agit de la 1<sup>ère</sup> Fabrique à entreprendre dans la région des Pays-de-la-Loire.

**L'ambition de la Fabrique à entreprendre du Mans est d'accompagner, encadrer et encourager la création d'entreprises dans les quartiers prioritaires par les habitants eux-mêmes.**

Il s'agit de répondre à un constat. Dans les quartiers prioritaires, le taux de création d'entreprises est deux fois supérieur à la moyenne nationale mais leur défaillance est également deux fois plus importante après trois ans.

**Financée par l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations et Le Mans Métropole, la Fabrique à entreprendre permet de regrouper les moyens et les acteurs pour accompagner les entrepreneurs de demain.** Les partenaires opérationnels sont la Maison de l'Emploi et de la Formation, les chambres consulaires et l'ensemble des réseaux associatifs de la création d'entreprise présents au Mans.

Son action est spécifique car elle permet de détecter les porteurs de projets et simplifie les démarches par la mise en place d'un guichet unique. **Enfin, la méthode repose sur un dialogue constant avec les créateurs des quartiers prioritaires et les réseaux d'entreprises.**

La Fabrique à entreprendre s'inscrit pleinement dans les objectifs que l'Agence France Entrepreneurs, lancée le 20 octobre par le Président de la République, entend promouvoir pour l'appui à la création d'entreprise dans les territoires fragiles.

Ce dispositif contribue à renforcer l'efficacité du plan « **Tout pour l'emploi dans les TPE et PME** » annoncé le 9 juin dernier par le Premier Ministre qui prévoit de renforcer les aides à la création-reprise d'entreprise du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et le doublement par Pôle emploi du nombre de demandeurs d'emploi accompagnés.

La création d'entreprise constitue en effet une opportunité de rebond valorisante pour les demandeurs d'emploi. C'est une expérience formatrice et elle construit l'économie de demain. **Un tiers des créateurs d'entreprises sont des demandeurs d'emploi.**

### **Contact :**

Cabinet de Myriam EL KHOMRI : 01 49 55 31 02 / [secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr](mailto:secretariat.presse@cab.travail.gouv.fr)

Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 59 74 / [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)